

Motions

L'objet premier et principal de notre programme novateur, abstraction faite du programme spatial, est de susciter l'intérêt de la population et de favoriser la culture. Nous prenons cela très au sérieux. Comme on le sait, nous avons tenu un colloque national sur l'enseignement postsecondaire. En application du nouveau principe du fédéralisme coopératif, des conseils de ministres s'attaquent à ces questions d'importance capitale, selon leur priorité. La députée a tout à fait raison de dire qu'à moins que nous n'agissions, nous serons incapables de relever convenablement les défis et de saisir les occasions propices existantes.

M. Cassidy: Monsieur le Président, en octobre 1986 le gouvernement annonçait son intention de créer une agence spatiale par voie d'une mesure législative. Le gouvernement a-t-il encore l'intention de présenter ce projet de loi? Quand le fera-t-il? Pourquoi les retards qui atteignent maintenant près de 14 mois? Pourquoi le gouvernement a-t-il tant retardé? Le ministre peut-il dire où sera situé le bureau principal de l'agence spatiale? Sinon, quand la décision sera-t-elle annoncée?

M. Oberle: Monsieur le Président, je présume que le NPD veut maintenant participer au débat et me dire où cette agence devrait être située.

• (1220)

Oui, nous avons annoncé qu'un besoin existait actuellement, alors que nous consacrons une proportion de plus en plus importante de nos avoirs aux programmes spatiaux. Les deux partis de l'opposition conviennent que c'est une façon appropriée de procéder. Il importe pour nous de mettre sur pied une agence centrale pour mieux gérer et coordonner nos activités non seulement sur le plan national avec les provinces qui ont un rôle important à jouer, mais aussi pour nous acquitter de nos obligations aux termes des traités que nous avons conclus.

Il y aura une agence établie par le biais d'une mesure législative.

On demande tous les jours quand elle sera établie. Je peux dire au député que cette question a été posée avant-hier et hier. Je peux ajouter que nous sommes aujourd'hui un jour plus près qu'hier et deux jours plus près qu'avant-hier du fait accompli. Je ne peux lui révéler quand elle le sera.

Pour ce qui est de l'emplacement, ce sera l'endroit le plus approprié pour affermir notre programme spatial. Cela pourrait être à Chetwynd, Colombie-Britannique, qui serait un excellent endroit ou à Montréal ou à Ottawa. Je peux dire au député que ce sera quelque part, mais il ne s'agit pas là de la décision la plus importante que nous devons prendre au sujet du programme spatial d'ici deux ou trois semaines.

M. Tupper: Monsieur le Président, je suis ravi d'apprendre que le ministre et son gouvernement approuvent ce rapport très utile. Le comité y a formulé 24 recommandations et, si je me souviens bien, le gouvernement en a accepté 21 ou 22 telles qu'elles avaient été présentées. C'est remarquable.

Deux des recommandations que le gouvernement a rejetées concernent le domaine des sciences spatiales, dont le ministre a d'ailleurs parlé ce matin. L'autre concernait un autre aspect de l'agence spatiale.

Je voudrais interroger le ministre au sujet de cet aspect. Tous les Canadiens sont d'avis qu'il y a lieu de créer cette agence spatiale. Toutefois, le comité s'est fait dire que, en tant qu'organisme administrateur, elle devrait être dotée de ses propres laboratoires de recherche afin de disposer de l'avis de ses propres spécialistes sur des questions comme l'adjudication de contrats, l'orientation de la recherche, ainsi de suite. Il s'agit de la recommandation n° 13, où l'on dit que tous les laboratoires du gouvernement fédéral participant aux activités spatiales et à la recherche en matière spatiale devraient relever de l'agence.

Le ministre a accepté une partie de cette recommandation, en ce sens qu'il a reconnu que certains laboratoires devraient être transférés à l'agence, mais il a maintenu la mise en garde voulant que les ministères continuent à s'acquitter en partie de leur activité dans le domaine. Pourrait-il nous fournir de plus amples détails au sujet de la recommandation n° 13 et nous dire quels laboratoires seront confiés à l'agence et quels autres resteront dans les ministères? J'espère que la question n'est pas prématurée.

M. Oberle: Monsieur le Président, c'est sans doute là une des raisons pour lesquelles on a quelque peu tardé à créer l'agence. Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, nous voulons être absolument sûrs que le programme est parfaitement équilibré et coordonné.

Nous voulons être certains que les ministères responsables, comme le ministère des Communications en particulier et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, soient en mesure de continuer leur rôle de critique dans la recherche et le développement dans les domaines pour lesquels ils sont responsables et pour les servir de la manière la plus efficace.

Il ne fait aucun doute que les travaux scientifiques et de recherche effectués par ces ministères auront des répercussions dans le domaine spatial. Par conséquent, la question est de savoir si on doit transférer tous ces travaux aux agences ou bien si on organise cette agence de façon à permettre la coordination des divers rôles de ces ministères. Nous avons opté pour la deuxième solution.

Tous les laboratoires et les installations de recherche fondamentale ne seront pas transférés à l'agence, mais celle-ci sera assez forte pour jouer ce rôle de coordination, surveiller les contrats et établir une base scientifique solide sur laquelle nous pourrons fonder nos grands projets.

M. Gauthier: Monsieur le président, je voudrais faire une brève observation et poser une question au ministre. La position du NPD sur la question de savoir si cette agence devrait être à Montréal ou à Ottawa me rappelle que si on demande à certains de leurs amis, ils répondent qu'on devrait l'établir à Ottawa et si on le demande à d'autres amis, ils prétendent qu'elle devrait être à Montréal. Lorsque nous avons demandé au député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) où elle devrait être établie, il a répondu «avec mes amis». Personne ne sait exactement où elle devrait être parce qu'ils n'ont pas tranché clairement cette question.